

Le monde associatif vosgien et les candidats aux Législatives 2022

Les réponses apportées par les 4 députés élus

1/ Politique familiale :

Stéphane VIRY – 1^{ère} circonscription :

Oui à une politique familiale pour tout remettre à plat

David VALENCE – 2^e circonscription :

La famille est la cellule fondamentale de la société. La politique familiale ne doit pas dépendre uniquement de la C.A.F. Souhaite revoir le contrat de succession adapté à toutes les familles d'aujourd'hui, préconiser la création de crèches, l'amélioration du logement adapté à tous types de familles. Accompagner la parentalité

Christophe NAEGELEN – 3^e circonscription :

Les adhérents des associations familiales qui ne participent pas aux AG ignorent le mal fait à leurs structures représentantes. La politique familiale est très large ! A particulièrement porté les projets de loi « congé pour les aidants », et « congé pour la perte d'un enfant ».

Jean-Jacques GAUTIER – 4^e circonscription :

« la politique familiale a été détricotée. La famille est un élément capital pour gérer l'avenir. Il faut remettre en cause l'universalité des droits de la famille, remettre à jour le quotient familial, ré-indexer les allocations. »

2/ la co-construction avec les associations

Stéphane VIRY – 1^{ère} circonscription :

« ce que j'ai observé en 5 ans : 1 affaiblissement de l'associatif alors que c'est 10% de la richesse économique, 1 crise du bénévolat, 1 éloignement politique envers les associations. Il faut modifier le regard des pouvoirs publics. Ré-instaurer les Conventions d'Objectifs et de Moyens Pluriannuelles (durée, confiance et visibilité). Donner de la visibilité institutionnelle. Soutenir l'emploi associatif »

David VALENCE – 2^e circonscription :

Le réseau dense des associations est une particularité française. Il a besoin d'être aidé. Il faut renoncer à la méthode française de fabrication de la loi. Beaucoup trop verticale, il faut changer de système, élargir la représentativité des associations professionnelles (mais aussi les non professionnelles), se donner le temps... Il sollicitera les aides nécessaires pour l'avenir dans le cadre de l'élaboration de la prochaine loi

Christophe NAEGELEN – 3^e circonscription :

1 400 associations dans la 3^e circonscription. Est l'auteur d'une proposition de loi sur le « document unique de demande de subvention ». Les associations sont les acteurs du « lien social » et un député doit être à leurs côtés. Au sein de la commission départementale du FDVA, il peut agir pour orienter, au côtés du Préfet, les aides aux associations.

Jean-Jacques GAUTIER – 4^e circonscription :

« Vous représentez un poids économique indéniable (100 Milliards au niveau national !). Vous êtes incontournables au niveau local (impact social entre les générations). Les élus doivent être au contact quotidien avec le monde associatif. Vous devez avoir un droit de regard au Ministère. Le FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) a été divisé par deux depuis qu'il est géré par les Préfets, je le regrette ! Avec l'ancien système des enveloppes parlementaires, j'étais plus sûr de la bonne répartition. »

3/ Engagement – valorisation du bénévolat

Stéphane VIRY – 1^{ère} circonscription :

La loi 1901 est la plus belle loi de la République ! Au cours de mon 1^{er} mandat, le groupe de travail « vie associative » mis en place par JM Blanquer ne s'est jamais réuni ! Mes propositions de loi : 2020 : grande cause nationale pour la vie associative ; 2019 : attribuer un crédit d'impôt, et pour les non-imposés, accorder une prime à ceux qui s'engagent dans le monde associatif (mais ça me dérange de marchandiser l'engagement !) ; organiser une décharge « vie associative » dans la vie professionnelle ou transformer les RTT au profit d'un engagement pour une association. Même si ces propositions de loi ne sont pas retenues, elles ont une valeur pédagogique ».

David VALENCE – 2^e circonscription :

Est pour la valorisation du bénévolat et des acquis d'expériences, ainsi que la reconnaissance du bénévolat pour le calcul de la retraite

Christophe NAEGELEN – 3^e circonscription :

Salue l'engagement des Scouts de France. A porté le projet de loi « protection juridique et pénale des dirigeants bénévoles ». Néanmoins, le bénévolat doit rester gratuit car il n'a pas de prix. Pour des fonctions de dirigeants bénévoles (pendant 5 ans, 8 ans, 10 ans), il peut être imaginé une prise en compte de 1, 2 ou 3 trimestres d'activité au profit du bien commun. Aller dans cet esprit sur le long terme.

Jean-Jacques GAUTIER – 4^e circonscription :

« Vaste question ! On est au cœur de l'enjeu pour les associations. Sans bénévoles on n'a plus d'associations ! Mais ils ne s'engagent pas de la même façon. Il y a un essoufflement des adhérents, mais aussi des bénévoles. Les élus locaux doivent s'engager : désigner 1 adjoint à la vie associative. Cite 1 club de bénévoles à Vittel qui est valorisé régulièrement. Le centre de vaccination de Vittel a fonctionné avec 130 bénévoles ! Il faut inciter à l'engagement dès le plus jeune âge, le mettre à l'honneur. Une exonération fiscale doit être étudiée en chiffrant le temps passé pour une association oeuvrant à l'intérêt général.

4/ les métiers de l'animation

Stéphane VIRY – 1^{ère} circonscription :

Depuis 2 ans, est investi dans le Collectif national. Le BAFA est une priorité. Mais un député ne fait que proposer. Il faut amener les entreprises à aider les associations (mécénat de compétences...)

David VALENCE – 2^e circonscription :

C'est le rôle des collectivités locales de soutenir la formation au BAFA-BAFD. Il faut améliorer les conditions de travail des professionnels et améliorer l'image de ces métiers. Plan à développer pour le renouvellement des structures d'accueil (chantier énorme car la plupart des bâtiments datent des années 1970-1980). Un accompagnement financier sera indispensable. Est prêt à travailler avec nous sur ces sujets.

Christophe NAEGELEN – 3^e circonscription :

Les associations employeuses doivent être soutenues. Salue P.A.C.C.T. et la création de la Maison du Rhumont. Des dispositifs spécifiques d'aide à ces emplois seront nécessaires.

Jean-Jacques GAUTIER – 4^e circonscription :

Il faut mieux faire connaître le BAFA, le BPJEPS, Revaloriser leur image, mieux informer, montrer qu'il y a des emplois.

5/ la culture partout et pour tous

Stéphane VIRY – 1^{ère} circonscription :

« Permettre aux associations d'aller vers... leur donner des moyens. On voit bien que vous ramez, qu'on est au bout d'un système. Il faut faire de vous une ressource, vous faire confiance, reconnaître que vous contribuez à créer de la valeur. »

David VALENCE – 2^e circonscription :

Trouve que le monde rural n'est pas oublié. Et cite les nombreux spectacles décentralisés dans les campagnes. Cite le Contrat Territorial d'Education Artistique mis en œuvre dans le territoire de l'Agglomération de St Dié. Il faut certainement aller plus loin.

Christophe NAEGELEN – 3^e circonscription :

Il y a des actions en milieu rural. Cite « le festival des Arts mélangés » porté par la Communauté de Communes, la Maison de la Bresse (avec des expositions régulièrement renouvelées), le Théâtre du Peuple...

Jean-Jacques GAUTIER – 4^e circonscription :

« Sujet qui me tient à cœur ! C'est un formidable facteur d'émancipation. Le rôle des élus : garantir l'accès le plus large à tous ; faire tomber les murs, encourager les passerelles – les batteries-fanfarses sont un bon exemple. Sortir des publics traditionnels, initier les jeunes, faire connaître d'autres aspects de la culture »

6/ Voteriez-vous pour l'abrogation du Contrat d'Engagement Républicain ?

Stéphane VIRY – 1^{ère} circonscription :

OUI

David VALENCE – 2^e circonscription :

NON car le volet « laïcité » est important.

Christophe NAEGELEN – 3^e circonscription :

OUI

Jean-Jacques GAUTIER – 4^e circonscription :

Ne se prononce pas. Des débats et des explications de vote sont nécessaires

7/ Etes-vous POUR ou CONTRE le S.N.U (Service National Universel) ?

Stéphane VIRY – 1^{ère} circonscription :

OUI, mais il faut vous donner une place.

David VALENCE – 2^e circonscription :

POUR

Christophe NAEGELEN – 3^e circonscription :

OUI pour ce qu'il est

Jean-Jacques GAUTIER – 4^e circonscription :

Je suis plutôt POUR ; il y a des considérations financières à prendre en compte

8/ Etes-vous pour la mise en place d'un congé associatif (comme le congé syndical) ?

Stéphane VIRY – 1^{ère} circonscription :

OUI

David VALENCE – 2^e circonscription :

OUI

Christophe NAEGELEN – 3^e circonscription :

OUI

Jean-Jacques GAUTIER – 4^e circonscription :

OUI mais il faut l'encadrer pour éviter les dérives. Définir des critères.

